

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 12 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1, rue de l'Ecole, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07-06-2024.

Etaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Emmanuel VALOT, Dominique LEFRANC-DESMONS, Sylvain GAUTIER, Frédéric GUILLON, Laurent PREAULT, Frédérique TEXIER, Laetitia PIPAR et Annabelle PICARD.

Étaient absents et excusés messieurs et mesdames : Laëtitia CHATRY
Bruno GUILLET qui a donné pouvoir à monsieur Xavier PROUTEAU
Chrystelle PREAULT qui a donné pouvoir à monsieur Laurent PREAULT

Madame Annabelle PICARD a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 22-05-2024 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remis aux conseillers : néant

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Tarif et durée de location de la licence IV
2. Tarif cantine et garderie au 01-09-2024
3. Augmentation des loyers des locatifs communaux au 01-07-2024
4. Consultation pour les travaux de voirie 2024
5. Informations diverses

Ajout à la séance :

- Organisation des scrutins pour les législatives des dimanches 30 juin et 7 juillet 2024

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES
DELEGATIONS PAR DELIBERATION DU 06-06-2020**

**Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations par
délibération du 06-06-2020**

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superficie
IA08505524V0005	4, rue des Sables	AC 86	Maison individuelle	749 m ²

Signature des devis suivants :

Date	Entreprise	Objet	Montant T.T.C.
28-05-2024	Media horizon d'Aizenay	Impression de 500 bulletins municipaux	612.70 €
12-06-2024	Sopema de Challans	Peinture pour le terrain de tennis	728.52 €

DELIBERATIONS PRISES

1- Tarif de location de la licence IV au restaurant bar « ô copains d'abord »

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer un loyer pour la location de la licence IV (acquise le 27-04-2023 avec le fonds de commerce du cht'i canon) à la société « les 3 mousses » pour l'exploitation du bar restaurant « ô copains d'abord » situé au 1 rue des Vieux de la Vieille.

Il propose une location annuelle pour un montant de 1 560 € pour la durée d'un an reconductible 2 fois soit 36 mois au maximum.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de louer la licence IV pour un an reconductible 2 fois soit 36 mois
- Fixe la location annuelle à 1 560 €
- Autorise monsieur le maire à signer la convention

2- Tarifs cantine-garderie au 01-09-2024

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public,

Vu l'avis de la commission de ne pas augmenter les tarifs au 01-09-2024

Considérant qu'il convient d'approuver le règlement intérieur de la cantine scolaire,

- ✓ Reconduit le règlement intérieur de la cantine scolaire applicable aux usagers de l'école maternelle et primaire ;
- ✓ Fixe les tarifs suivants :
 - repas régulier 4.70 €
 - repas occasionnel : 4.90 €
 - repas adulte : 9 €
 - forfait absence journalier ou maladie : 4.10 €
- ✓ Fixe les tarifs suivants pour la garderie :
 - le ¼ d'heure 0.90 €
 - goûter : 0.80 €
 - un forfait minimum de facturation de 5€ par mois
 - un coût supplémentaire de 10 € par famille pour dépassement de l'horaire prévu de fermeture soit au-delà de 19h.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

3- Augmentation des loyers au 01-07-2024

Le conseil municipal décide à l'unanimité la révision des loyers pour les 8 locatifs (sauf les entrées en cours d'année : logements rayés sur le tableau) à compter du 01-07-2024 comme il est stipulé dans les baux de location. L'augmentation est de + 3.50 % (pour info l'année dernière +3.5 %) (Indice de Révision des Loyers au dernier trimestre 2023).

logement	type de logement	Révision	loyer au 1er juillet 2023	loyer au 1er juillet 2024
lgt 1 au 01-07-2021	T4	3,5	528,67 €	547,17 €
lgt 2 au 01-03-2011	T3	3,5	430,40 €	445,46 €
lgt 3 au 01-05-2024	T3	3,5	490,00 €	490,00 €
lgt 4 au 01-01-2024	T2	3,5	380,00 €	380,00 €
lgt 5 au 09-11-2018	T3	3,5	430,40 €	445,46 €
9 rue Jean Gabin au 09-12-2022	T3	3,5	600,00 €	621,00 €
7 rue Jean Gabin au 01-03-2024	T3	3,5	600,00 €	600,00 €
5 rue Jean Gabin au 09-12-2022	T3	3,5	600,00 €	621,00 €

4- Consultation Voirie 2024 du 22-05-2024

Suite à la consultation pour les travaux de voirie au 22-05-2024 dont les résultats des offres sont mentionnés dans le tableau ci-dessous, le conseil municipal, à l'unanimité, choisit l'entreprise SEDEP d'Aizenay : la moins-disante. Ces travaux concerneront la voie communale de la Blanchère et du « point à temps » rue du Stade, rue du Petit Fief, impasse des Démeries et du Grand Chemin.

Entreprise	VC La Blanchère		PATA : point à temps		TOTAL	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LVI de Montaigu	20 005 €	24 006 €	9 300 €	11 160 €	29 305 €	35 166 €
Sedep d'Aizenay	16 575 €	19 890 €	8 670 €	10 404 €	25 245 €	30 294 €
Charrier TP de La Roche Sur Yon	24 440 €	29 328 €	9 575 €	11 490 €	34 015 €	40 818 €

INFORMATIONS DIVERSES

5- Permanences bureaux de vote des dimanches 30 juin et 7 juillet 2024

Dimanche 30 juin 2024 : 1^{er} tour

Président du bureau de vote : monsieur Laurent PREAULT
2 assesseurs titulaires : monsieur Bruno GUILLET et madame Frédérique
TEXIER
1 secrétaire : madame Laetitia PIPAR

<u>8h-13h</u>	<u>13h-18h</u>
Bruno GUILLET Laetitia PIPAR Laurent PREAULT	Chrystelle PREAULT (assesseur suppléant) Frédérique TEXIER Emmanuel VALOT (assesseur suppléant)

8 scrutateurs seront présents le soir au dépouillement :
Messieurs et mesdames : Laurent PREAULT, André BEAUGENDRE, Xavier
PROUTEAU, Chrystelle PREAULT, Dominique LEFRANC-DESMONS,
Emmanuel VALOT, Frédérique TEXIER et Laetitia PIPAR

Dimanche 7 juillet 2024 : 2^{ème} tour

Président du bureau de vote : monsieur Laurent PREAULT
2 assesseurs titulaires : monsieur Sylvain GAUTIER et madame Dominique
LEFRANC-DESMONS
1 secrétaire : madame Annabelle PICARD

<u>8h-13h</u>	<u>13h-18h</u>
Bruno GUILLET (assesseur suppléant) Dominique LEFRANC-DESMONS Laurent PREAULT	Frédéric GUILLON (assesseur suppléant) Annabelle PICARD Sylvain GAUTIER

8 scrutateurs seront présents le soir au dépouillement :
Messieurs et mesdames : Laurent PREAULT, Frédéric GUILLON, Annabelle
PICARD, Sylvain GAUTIER, André BEAUGENDRE, Dominique LEFRANC-
DESMONS, Frédérique TEXIER et Valérie JOLLY

6- Proposition d'offrir des cadeaux aux mariés :

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'offrir aux mariés un panier garni provenant de l'office de tourisme d'Aizenay pour une valeur de 25.11 € ainsi qu'un livre de Gilbert METIVIER « le pays vie et boulogne » pour un coût de 4.95 €.

7- Compte-Rendu sur l'Accueil des entreprises chapelloises du mercredi 29-05-2024 avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne

Le service économie de la communauté de communes Vie et Boulogne vient à la rencontre des communes du territoire pour un moment d'échange sur 2 temps. C'était le 29 mai dernier sur la commune :

- Un premier temps, pour faire une présentation de l'activité économique sur la commune, en présence du maire monsieur Xavier PROUTEAU et de la première adjointe : madame Valérie JOLLY.
- Dans un second temps, une rencontre avec l'ensemble des créateurs/repreneurs ayant créé une activité économique récente à la Chapelle-Palluau, y compris ceux qui n'ont pas bénéficié de prêt d'honneur Initiative Vendée Terres et Littoral.

Cet événement a permis un temps d'échange entre les créateurs/repreneurs, les partenaires (Initiative Vendée Terres et Littoral) et les élus du territoire.

La presse a également été conviée pour couvrir cet événement.

20 invitations ont été lancées mais 5 entreprises étaient présentes.

8- Proposition de collecte vendéenne de mobiles usagés par l'association des maires de Vendée

L'association des maires de Vendée (A.M.P.C.V.) a lancé mercredi 15 mai dernier, à la Mairie de Chantonay, la première « Collecte Vendéenne de Mobiles usagés » destinée à se déployer dans l'ensemble du département.

En partenariat avec Orange, cette opération écologique, durable et solidaire, vise à mettre en place, dans le plus grand nombre de communes et d'EPCI de Vendée, des cartons de collecte destinés à récupérer les mobiles usagés ou non utilisés de vos administrés et à les initier aux éco-gestes.

Il s'agit là d'une collecte Vendéenne, pour montrer que les élus locaux, engagés en faveur de la transition énergétique, œuvrent pour la sensibilisation des administrés aux écocgestes qui permettent de protéger l'environnement, de préserver nos ressources, et dans le cas de la collecte vendéenne de mobile, qui permettent l'insertion sociale. En effet, cette opération représente pour les communes et les administrés :

- Une opération Vendéenne pour la préservation de l'environnement menée par l'AMPCV
- Un lieu de collecte de proximité et de confiance pour vos administrés
- La garantie d'un reconditionnement des téléphones effectué en France, sans risques pour les données personnelles
- Une collecte en partenariat avec Emmaüs, créant des emplois en France et en Afrique.

Pour toutes ces raisons, l'AMPCV compte sur toutes les communes vendéennes pour que cette opération soit un succès. Le record du nombre de mobiles recueillis est détenu par le département du Finistère (7000).

Un bac sera à disposition des administrés Chapellois à la mairie.

**COMPTE RENDU (C.R.) DES COMMISSIONS COMMUNALES – Communauté
de Communes Vie et Boulogne (C.C.V.B.) et autres....**

- CR commission des affaires scolaires du 04-06-2024 par madame Dominique LEFRANC-DESMONS
- CR commission pour préparer la balade entre 2 rives du 05/06/2024 par madame Valérie JOLLY
- CR de la commission actions sociales de la CCVB par monsieur Sylvain GAUTIER
- CR de la commission développement durable de la CCVB par monsieur Laurent PREAULT
- CR de la commission « cycle de l'eau » par madame Frédérique TEXIER

AGENDA

- Samedi 15 juin : audition de tempo à l'ancienne Salle Polyvalente
- Mercredi 26 juin à 15h30 : présentation pré diagnostic aux élus par le CAUE pour le périscolaire
- Dimanche 23 juin : kermesse des écoles
- Samedi 29 juin à 10h à Palluau : inauguration du parc Chanterelle (monsieur André BEAUGENDRE sera présent)
- Mardi 2 juillet à 19h : commission des affaires scolaires
- Samedi 3 août à 10h30 : commission voirie-bâtiment
- Mercredi 21 août : balade entre 2 rives

Fermeture secrétariat suite aux congés des secrétaires

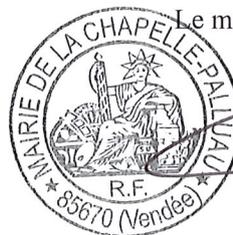
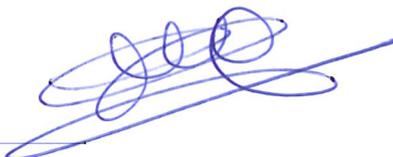
- Secrétariat fermé :
lundi 24-06 *lundi 15-07 au matin *lundi 12-08 *lundi 28-10
- vendredi après-midi et samedi 26 et 27 juillet * 2 et 3 août * 9 et 10 août * 27 et 28 décembre

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 juillet

Séance levée à 21h50

La Secrétaire : Annabelle PICARD



Le maire : Xavier PROUTEAU

